



PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le jeudi 3 novembre 2022
(29)

[Français]

Le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles se réunit aujourd'hui, à 11 h 30, dans la pièce B30 de l'Édifice du Sénat du Canada sous la présidence de l'honorable Mobina S. B. Jaffer (présidente).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Batters, Boisvenu, Clement, Cotter, Dalphond, Dupuis, Jaffer, Pate et Simons (9).

Participent à la réunion : Annie Trudel, adjointe administrative, Direction des comités; Julian Walker et Michaela Keenan-Pelletier, analystes, Bibliothèque du Parlement.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 26 avril 2022, le comité entreprend son examen du projet de loi S-205, Loi modifiant le Code criminel et une autre loi en conséquence (mise en liberté provisoire et engagement en cas de violence familiale).

TÉMOIN :

L'honorable sénateur Pierre-Hugues Boisvenu, parrain du projet de loi.

L'honorable sénateur Boisvenu fait une déclaration puis répond aux questions.

À 12 h 44, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

Le greffier du comité,

Mark Palmer